

Exposition des travailleurs aux particules fines et à l'ammoniac : renforcer la prévention

L'air respiré par les travailleurs, est constitué d'un mélange complexe de particules organiques et inorganiques (résidus de litière, d'aliments, de plumes, de fientes) vectrices de biocontaminants (virus, bactéries, endotoxines), et de gaz (ammoniac, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone). Ces expositions augmentent les symptômes respiratoires ou détériorent la fonction pulmonaire chez les travailleurs avicoles. Afin de préserver l'attractivité du métier d'aviculteur, et de pérenniser les filières avicoles, il semble donc important de renforcer la prévention des risques professionnels liés aux expositions aériennes.

L'objectif est de caractériser les manières dont les travailleurs se représentent les risques liés à leur métier, le niveau d'exposition des travailleurs lors des tâches considérées a priori "à risque", l'impact de ces tâches sur la santé respiratoire

Expositions à l'ammoniac et aux particules fines

Les expositions aux particules fines sont les plus élevées pour les « paillage », et « surveillance en fin de bande ». Les « surveillance en fin de bande », « curage » et « ramassage des volailles » sont les plus exposants à l'ammoniac.

Evolution de l'état de santé durant les tâches

Une augmentation des symptômes respiratoires après la tâche est observée en particulier lors des « ramassages des volailles », « curages » et « paillages ». Cette intensification des symptômes est globalement liée à la concentration en ammoniac et au niveau d'exposition aux particules fines.



Perception des risques respiratoires

Les particules fines font partie des risques professionnels cités spontanément. L'expérience personnelle de l'accident ou d'une maladie professionnelle (pour soi-même ou un proche) est la source de sensibilisation la plus importante. Les éleveurs mettent néanmoins souvent en place des stratégies de relativisation du risque. Le masque est ainsi très peu porté, et essentiellement durant le « paillage », considéré par ailleurs comme le plus exposant, suivi du ramassage. Les « surveillances en fin de bande » ne sont pas considérées comme exposants. Quatre profils d'attitude se distinguent : 1/ Les personnes très sensibilisées et conscientes du lien entre la santé et l'activité professionnelle, placent la gestion des risques en priorité et se protègent ; 2/ les personnes conscientes de l'existence des risques liés aux contaminants aériens, mais pour lesquelles la protection ou la prévention n'est pas la priorité, 3/ les personnes pour qui la gestion des risques est anecdotique ; 4/ les personnes qui admettent l'existence des risques liés aux contaminants aériens mais pour qui la protection est trop contraignante ou inutile, et ne connaissent pas de solutions de prévention. Afin de sensibiliser sur les risques respiratoires, des vidéos et plaquettes ont été réalisées, en présentant différents arguments de prévention permettant de s'adapter aux profils décrits.

Pour compléter ce travail, il est envisagé de développer un outil d'alerte, s'appuyant sur des indicateurs clairs et fiables d'exposition, et permettant de savoir à quel moment il serait judicieux de se protéger ou mettre en place des pratiques pour limiter les expositions.

Valorisation prévue

Formations et interventions

« Prévention des risques au travail : les poussières », 19/12/19, Rennes

Publication

Ruch et al., 2017. JRA 2017

Rousset et al., 2017. TeMA, 43 : 21-28

Autre valorisation

Plaquette : « Les équipements de protection respiratoire en élevage de porc et volaille. Guide de choix, Conseils d'utilisation, Guide d'entretien »

Chaîne Youtube « Aireleveur »



Pour toute demande d'information concernant cette étude, n'hésitez pas à contacter :

Nathalie Rousset – ITAVI / 02 90 62 00 09, rousset@itavi.asso.fr

